

Conditions Générales de Vente

Priscillia Céramiques
EI Priscillia Ravilly – SIRET 94829017600015
69 rue Georges Hébert, 76250 Déville-lès-Rouen
■ contact@priscillia-ceramiques.fr

Entreprise individuelle non soumise à la TVA, article 293 B du CGI.

1) Préambule

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre EI Priscillia Ravilly, ci-après dénommée Priscillia Céramiques, et toute personne effectuant un achat auprès d'elle, ci-après dénommée le Client. Les CGV régissent les relations contractuelles entre les parties et prévalent sur tout autre document. Elles peuvent être modifiées à tout moment ; la version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.

2) Acceptation des conditions générales de vente

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter dès validation de la commande.

3) Caractéristiques des produits

Les produits sont décrits de manière détaillée. Les photographies sont les plus fidèles possibles mais de légères variations peuvent exister, le processus étant artisanal. Ces variations de teinte, de forme ou de taille ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

4) Prix

Les prix sont indiqués en euros TTC, hors frais de livraison. Ils peuvent être modifiés à tout moment, mais le prix appliqué reste celui en vigueur au moment de la commande. Le transfert de propriété s'effectue à compter du paiement intégral du prix par le Client.

5) Paiement

Le paiement s'effectue par carte bancaire, virement, chèque ou espèces. Un acompte de 30 % peut être demandé pour toute commande, le solde étant dû à la livraison.

6) Retard de paiement

Tout retard entraîne l'application de pénalités au taux légal en vigueur et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

7) Réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété de Priscillia Céramiques jusqu'à paiement complet du prix.

8) Livraison

La livraison s'effectue selon le mode choisi par le Client. Les délais sont indicatifs et les risques liés au transport sont à la charge du Client dès remise au transporteur. Il est également possible de retirer la commande directement à l'atelier sur rendez-vous.

9) Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et irrésistible), la responsabilité de Priscillia Céramiques ne pourra être engagée.

10) Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception des produits pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalité, à l'exception des frais de retour. Les produits retournés doivent être non utilisés, dans leur emballage d'origine et en parfait état. Tout produit endommagé, incomplet ou dont l'emballage d'origine serait détérioré ne pourra être ni repris ni remboursé. Les frais de retour sont à la charge du Client. Le remboursement est effectué dans un délai maximum de quatorze (14) jours suivant la réception du ou des articles retournés. Exception : conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés. Les commandes sur mesure ne peuvent donc pas être annulées, reprises ou échangées.

11) Remboursement

En cas d'exercice du droit de rétractation, Priscillia Céramiques rembourse les sommes versées, hors frais de port, dans un délai maximum de quatorze (14) jours après réception des produits retournés.

12) Garanties

Priscillia Céramiques s'engage à livrer des produits conformes et bien protégés. Toute dégradation constatée doit être signalée dans les 48h suivant la réception. Conformément aux articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, les produits vendus bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie contre les vices cachés.

13) Tribunal compétent

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Rouen sera seul compétent ou, conformément à la loi, le tribunal du lieu de résidence du consommateur.

14) Médiation de la consommation

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige avec Priscillia Céramiques. En cas de litige non résolu directement avec l'entreprise, le client peut contacter le médiateur de la consommation suivant : Société Médiation Professionnelle – Alteritae, 5, rue Salvaing – 12000 Rodez. Adresse du siège : 2, rue Marc

Sangnier – 33130 Bègles. Site : www.mediateur-consommation-smp.fr. Le consommateur peut également déposer sa demande de médiation en ligne via le site du médiateur.